



**COMMUNE  
DE SALVAGNAC**  
81630 SALVAGNAC

Tél. 05.63.33.50.18

Fax. 05.63.33.57.73

Courriel: [mairie.salvagnac@wanadoo.fr](mailto:mairie.salvagnac@wanadoo.fr)

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 avril 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 13 avril à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur MIRAMOND Bernard, Maire.

**Nombre de conseillers : en exercice : 15 - présents : 12 - votants : 14 - absents : 0 -procurations : 2**

**Date de la convocation : 02/04/2021 Date d'affichage 02/04/ 2021**

**Etaient présents** : Madame BRUNWASSER Mireille - Monsieur LECOMTE Olivier - Madame MASSAT Frédérique - Monsieur BALARAN Roland— Madame ADDED Régine - Monsieur GERAUD Yves - M CHANEZ Philippe — Mme PRADIER Antoinette –Mme ALBAULT Edwige —Monsieur VILLARET Bernard - Mme CHEVALIER Virginie –

**Absent ayant donné procuration** : Mme AUBERTIN Sonia a donné procuration à Madame MASSAT Frédérique - M LOGER Maxime a donné procuration à M CHANEZ Philippe

**Etaient absents** : – M ANCILOTTO François -

**Secrétaires de séance** : Mme Christelle TORENTE – Mme Gwénaëlle BOISSEL

**PRÉALABLE**

M le Maire demande l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 février 2021 Voté à l'unanimité.

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION (COMMUNE – LOTISSEMENT)**

**Mme BRUNWASSER présente le compte administratif de la commune identique au compte de gestion du Trésor public :**

Investissement :

Recettes : 144 802.36 € - Dépenses : 151 588.29 € - Résultat : -33 829.05 €

Fonctionnement :

Recettes : 1 021 286.68 € - Dépenses : 779 416.62 € - Résultat : 242 125.06 €

Résultat à la clôture de l'exercice précédent :

Investissement -143 834.88 € - Fonctionnement 525 822.06 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2020 :

Investissement -177 663.93 € - Fonctionnement 767 947.12 €

**Voté à l'unanimité.**

Présentation du compte administratif du lotissement identique au compte de gestion du Trésor public :

Investissement :

Recettes : - Dépenses : 26 600.84 € - Résultat : -26 600.84 €

Fonctionnement :

Recettes : - Dépenses : 8 3438.45 € - Résultat : -8 438.45 €

Résultat à la clôture de l'exercice précédent :

Investissement -296 457.23 € - Fonctionnement 419.85 €

Résultat cumulé au 31 décembre 2020 :

Investissement -323 058.07 € - Fonctionnement -8 018.60 €

**Voté à l'unanimité.**

## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021**

M le Maire et Mme Brunwasser présentent la fiscalisation par la communauté d'agglomération de la compétence scolaire qui se traduit par une hausse importante des taux des taxes foncières (de 2.73 % à 25,60% et de 5.68 % à 34,99% pour le foncier non bâti). La commune faisant une économie de plus de 150 000 € a décidé de procéder à une baisse des taux communaux pour que cette hausse soit supportable par le contribuable.

Le taux proposé pour le foncier bâti est de 37.93 %

Le taux proposé pour le foncier non bâti est de 71.17 %

**Voté à l'unanimité.**

## **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS (COMMUNE – LOTISSEMENT)**

### BUDGET PRIMITIF COMMUNE

Le budget est détaillé chapitre par chapitre par Mme Mireille BRUNWASSER.

Recettes de fonctionnement : 1 504 760.02 €

Dépenses de fonctionnement : 1 504 760.02 €

Recettes d'investissement : 3 383 334.58 €

Dépenses d'investissement : 3 383 334.58 €

(Il se peut que le budget voirie (40 000 €) soit utilisé en totalité dans la réparation de la route de Margat suite à son effondrement)

**Voté à l'unanimité**

### BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT

Le budget est détaillé chapitre par chapitre par Mme Mireille BRUNWASSER.

Recettes de fonctionnement : 762 611.34 €

Dépenses de fonctionnement : 762 611.34 €

Recettes d'investissement : 1 783 875.75 €

Dépenses d'investissement : 1 783 875.75 €

**Voté à l'unanimité**

## **ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'EXTENSION DE LA SALLE OMNISPORTS**

Olivier LECOMTE refait le point sur le projet et présente le plan de financement actualisé :

- coût éligible leader HT : 77024.34 €
- Région 9785.33 € proratisé (assiette 74535 € HT - aide 10000 €)
- Etat 21880.01 € proratisé (assiette 74535 € HT - aide 22360 €)
- leader 29954.14 €
- autofinancement commune 15404.86 €

Voté à l'unanimité

## **DROITS DE PLACE DES MARCHES AVEC AJOUT D'UN NOUVEAU TARIF**

Il a été fait une demande de nouveau tarif à 25 € par an pour les commerçants qui ne viennent que 2 fois par mois au lieu de 50 € par an.

Vote :

- 8 contre
- 2 abstentions
- 4 pour

Les tarifs resteront inchangés à savoir :

- A la journée : 2 €
- Au mois : 6 €
- Au trimestre : 15 €
- A l'année : 50 €

## **GEL DU LOYER POUR LA BOUANGERIE ET LE CABINET D'INFIRMIERES**

Monsieur le Maire propose le gel des loyers pour la boulangerie et le cabinet d'infirmières pour l'année 2021 en raison de la crise sanitaire.

Voté à l'unanimité

## **CHANGEMENT DE DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION DU TARN (S.D.E.T) – TERRITOIRE ENERGIE**

M Roland BALARAN souhaite laisser sa place de délégué à M Maxime LOGER. Ce dernier sera donc délégué avec M Yves GERAUD auprès de ce syndicat..

Voté à l'unanimité

## **DENOMINATION VOIE PUBLIQUE**

Afin de finaliser la liste de dénomination des nouvelles voies pour faciliter l'adressage, une nouvelle voie doit être créée. Il est proposé de la dénommer : chemin de la Bouysse Haute.

Voté à l'unanimité

## QUESTIONS DIVERSES

- Recherche emplacement antennes relais  
Une petite entreprise de 3 personnes qui installe des tours pour les antennes des différents opérateurs recherche des terrains. Elle propose un loyer annuel de 1200 €. La tour peut faire jusqu'à 46-47 mètres de haut. Concession de 12 ans dénonçable avec un préavis de 2 ans. La commune n'est pas intéressée à ce jour.
- Point sur l'assainissement – station épuration  
Suite aux soucis à la station d'épuration et après la visite de la SATESE, Véolia et l'agglo de nombreux travaux ont été prévus et sont engagés.

## TOUR DE TABLE

Bernard VILLARET : les sentiers de randonnées – La Virada del Tescou

En complément des sentiers « Hauts de Maladène » et « Salvagnacois », un nouveau sentier en boucle de 14 km autour de Salvagnac est en cours d'élaboration avec le concours de l'association « Tescou en Marche » et de l'Office du Tourisme. Il sera labellisé FFRandonnées et inscrit au Plan Départemental. Il permettra par des liaisons de composer des circuits à la demande à partir du village. Un article paraîtra sur l'Echo du Tescou en fin avril et un balisage provisoire sera en place pour la mi-mai.

Bernard MIRAMOND : Il faudra prévoir la liste et l'organisation du bureau de vote pour les élections régionales et départementales qui doivent se dérouler les 20 et 27 juin 2021.

Mireille BRUNWASSER : Elle propose de faire appel aux habitants de la commune pour trouver un nom à l'espace culturel qui sera prochainement terminé.

Olivier LECOMTE : L'abri de l'ancienne Guinguette a été démonté pour des raisons de sécurité et sera reconstruit par le personnel technique. Il devrait être terminé fin mai.

Régine ADDED : Elle exprime sa déception par rapport au peu de retour des associations suite à un mail qui leur a été adressé concernant l'avenir de leurs animations.

Frédérique MASSAT : L'écho est en cours de rédaction pour la fin du mois d'avril.

Roland BALARAN : Il signale que Chemin de la Giroune les gens roulent très vite. Serait-il possible de réduire la vitesse à 30 et également devant les logements sociaux ?

Edwige ALBAULT : Serait-il possible de mettre en place des stationnements 5 minutes sur les allées Jean Jaurès pour un meilleur accès aux commerces.

Séance levée à 0 h 00.

